



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Projet de réforme Agroscope

La décision prise par le Conseil fédéral réjouit le canton et assure le maintien du site de Changins

Le Conseil fédéral a communiqué ce jour sur la nouvelle mouture du projet Agroscope, suite au tollé provoqué par sa première annonce - en mars dernier - de centraliser la recherche agronomique suisse sur un seul site à Posieux (FR). La décision communiquée par le Conseil fédéral propose un campus de recherche central à Posieux et deux centres de recherche régionaux à Changins et Reckenholz. Cette prise de position réjouit le Conseil d'Etat vaudois.

La décision de principe annoncée ce jour sur la stratégie d'implantation d'Agroscope propose Posieux comme site central et Changins et Reckenholz pour les centres de recherche régionaux. Un centre de recherche régional devrait comprendre de 120 à 140 collaborateurs, ce qui signifie de facto le statu quo pour Changins. Le modèle ainsi soutenu renforce la proximité de l'agriculture locale et les échanges interdisciplinaires entre les institutions de recherche et permet d'en accroître l'efficacité. La décision du Conseil fédéral annoncée ce jour satisfait pleinement le Conseil d'Etat du canton de Vaud. La proposition de nouveau projet Agroscope sera examinée cet hiver par les Chambres fédérales.

Pour rappel, 9 mars 2018 le Conseil fédéral annonçait son intention de regrouper sur un seul site, à Posieux (FR), la recherche agronomique (Agroscope) à l'horizon 2022 avec comme objectif annoncé la réalisation d'une économie de l'ordre de 40 millions. Cette annonce a suscité un tollé dans les cantons et fait l'objet de nombreuses réactions du monde politique, agricole ainsi que de celui de la recherche. Le chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), Philippe Leuba, a ensuite participé à vingtaines de séances, notamment avec le Conseiller fédéral, M. Johann Schneider Ammann pour défendre une recherche proche des besoins des agriculteurs et le maintien des activités de recherche à Changins.

En mars dernier, le Conseil fédéral invoquait des charges immobilières très

importantes auxquelles la Confédération devait faire face et fondait sa décision sur le besoin d'économiser 40 millions. L'objectif visé était de rationaliser pour éviter des équipements sur plusieurs sites, souvent sous-utilisés et la nécessité de regrouper 600 collaborateurs sur un seul site. Ensuite, dans la perspective annoncée en mars, le conseiller fédéral Joann Schneider Amann a mis en place un comité de projet externe composé des cantons qui abritent un site, de l'EPFL, de la HES Zollikofen et des représentants de l'USP. Le chef du DEIS, M. Philippe Leuba a été désigné par le Conseiller fédéral Johann Schneider Ammann comme représentant vaudois dans le comité de projet externe. Parallèlement, de nombreuses interventions parlementaires ont été déposées dans les cantons de TG, ZH et VD ainsi qu'aux Chambres fédérales. Par ailleurs, le chef du DEIS, en tant que président de la LDK (Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture), a participé activement aux groupes de travail mis en place par le Conseiller fédéral Johann Schneider Ammann afin de trouver des solutions qui ne mettent pas en péril l'avenir de la recherche agronomique suisse.

Outre le maintien du site de Changins, le canton de Vaud s'est battu pour que les objectifs initiaux d'économies (40 millions) soient réaffectés en prestations de recherches agricoles, ce qui sera le cas. Enfin, le canton s'est engagé pour la sauvegarde d'une recherche appliquée dans la cadre d'Agroscope et d'éviter une évolution vers la seule recherche fondamentale. Le canton constate qu'il a également été entendu sur ces deux points centraux et s'en réjouit.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2018